

Association canadienne des enseignantes et des enseignants Retraités Association canadienne des enseignants retraités

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2021-22

Je tiens à exprimer ma reconnaissance pour l'expertise et les efforts de notre Exécutif et de nos Directrices et Directeurs au cours de l'année écoulée. C'est un honneur et un plaisir de travailler avec des personnes douées pour atteindre notre objectif commun d'améliorer les expériences de vie de nos membres.

Notre directeur général, Roger Régimbal, mérite une reconnaissance et des remerciements particuliers pour le travail qu'il a accompli, en grande partie dans l'ombre, en accomplissant le travail de bureau quotidien, en partageant sa connaissance de notre histoire et de nos habitudes, et en conseillant respectueusement l'exécutif.

Au cours de l'année écoulée, les questions importantes concernant les enseignants retraités et les autres personnes âgées n'ont pas manqué :

Stratégie nationale pour les aînés

Plus d'un Canadien sur six a plus de 65 ans, mais la réponse politique du Canada à ce groupe démographique croissant manque encore de substance. Les préoccupations, sociales, financières et de soins de santé doivent être abordées de manière intégrée entre tous les niveaux de gouvernement pour rester viable et répondre aux besoins de tous. Les accords bilatéraux de financement de la santé actuellement en vigueur suggèrent que le gouvernement fédéral a peu de chances ou d'intentions de mettre en œuvre une stratégie nationale pour les aînés, car les provinces préfèrent rester fermement maîtres de toute initiative en matière de soins de santé, mais sont prêtes à conclure des ententes individuelles pour avoir accès aux fonds fédéraux.

Assurance médicaments universelle nationale

Des mots encourageants sortent d'Ottawa grâce à l'accord d'approvisionnement et de confiance entre les partis libéral et néo-démocrate. Cependant, les dépenses pharmaceutiques par habitant au Canada sont d'environ 1 100 \$, soit le troisième montant le plus élevé parmi les pays développés à revenu élevé. Le rapport Hoskin, commandé par le gouvernement fédéral, a conclu qu'un programme national d'assurance médicaments, une fois mis en œuvre, permettrait d'économiser 5 milliards de dollars par an, en plus des énormes avantages liés à l'amélioration des résultats de santé individuels obtenus grâce à une plus grande conformité de l'utilisation des ordonnances. Les intérêts des sociétés pharmaceutiques et des compagnies d'assurance, ainsi que la difficulté d'obtenir l'accord du gouvernement fédéral et des provinces sur toute initiative en matière de soins de santé, constituent des obstacles à un régime national d'assurance médicaments significatif.

Vieillir chez soi

Les enquêtes montrent qu'entre 87 et 97 % des personnes âgées souhaitent rester dans leur propre maison lorsqu'elles vieillissent. Ce n'est pas une surprise. Les avantages de vieillir dans sa propre

ACER-CART Page 1 AGM22-T7-001 fr

maison et sa propre communauté comprennent une meilleure santé physique, mentale et sociale. Et nous sommes tous conscients des conditions inacceptables dans certains foyers de soins de longue durée, rendues publiques lors de la crise du COVID.

Comparativement aux autres pays de l'Organisation de coopération économique, le Canada consacre un tiers de moins que la moyenne, en pourcentage du PIB, aux soins à domicile, aux soins communautaires et aux soins de longue durée en établissement pour leurs populations âgées. Et la majeure partie de notre argent est consacrée aux établissements de soins de longue durée au Canada, ce qui laisse peu de place au soutien à domicile et à la communauté.

Soutien aux régimes de retraite à prestations définies

Bien que les questions relatives aux pensions n'aient pas dominé le paysage politique fédéral au cours de la dernière année, les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) doivent être soutenus dans certaines provinces. Les régimes à PD fournissent le revenu de retraite le plus efficace en raison de leurs faibles frais de gestion. La taille importante de leur capital permet de réaliser des investissements importants dans des projets canadiens locaux.

Selon le Centre canadien d'analyse économique en 2019, les régimes de retraite du secteur public du Canada ont versé 49 milliards de dollars en revenus de retraite à 1,85 million de participants retraités. Il est intéressant de noter que 64 % de ces participantes sont des femmes. L'impact de ces pensions est multiplié : pour chaque 10 \$ de pensions versées, 16,72 \$ d'activité économique sont générés. Cela permet de soutenir 877 100 emplois et 33 milliards de dollars en salaires pour les Canadiens et de fournir 21 milliards de dollars en recettes fiscales fédérales et provinciales.

Malgré les avantages considérables des régimes de retraite à prestations définies pour la société, les promoteurs de régimes, y compris les gouvernements, cherchent à court terme des occasions de réduire leurs coûts et leurs obligations en s'attaquant aux régimes à prestations définies en faveur de régimes à prestations cibles moins efficaces, de régimes à cotisations définies ou de l'absence totale de régimes.

Conclusions

Ces défis complexes et de longue date continueront à avoir un impact sur nos membres. Il est impératif que nous continuions à travailler ensemble pour défendre les intérêts de nos 165 000 membres. Le défi auquel nous sommes confrontés est de savoir comment nous pouvons le faire plus efficacement. Se réunir une fois par an n'est pas susceptible de produire un élan ou des résultats significatifs. Est-il temps d'envisager des réunions plus fréquentes des directeurs d'ACER-CART en utilisant une technologie de type Zoom ?

Respectueusement soumis,

Gerry Tiede Président

ACER-CART Page 2 AGM22-T7-001 fr